

NOTICE D'INFORMATION DU DIPLOME NATIONAL DU BREVET

Candidats individuels Session 2026

Toutes les informations relatives à l'examen se trouvent sur le site internet du ministère de l'Education Nationale au lien suivant : <https://eduscol.education.fr/748/diplome-national-du-brevet> .

Ouverture des inscriptions concernant le DIPLOME NATIONAL DU BREVET via le site Internet de l'académie de Strasbourg : <https://www.ac-strasbourg.fr>

du **vendredi 28 novembre 2025 à 08h00 au vendredi 19 décembre 2025 20h00**, heure de Paris.

Les candidats individuels ont le choix de s'inscrire entre deux séries : la série générale ou la série professionnelle.

Avant de vous connecter, merci de prendre connaissance attentivement et intégralement de cette notice.

1. PROCEDURE DE PRE-INSCRIPTION

Vous devez vous inscrire dans l'académie dans laquelle vous résidez (Strasbourg) et non centres étrangers.

Vous devez vous inscrire dans le département où vous résidez : Haut-Rhin (68) ou Bas-Rhin (67).

NB : vous serez convoqués pour passer les épreuves dans un établissement désigné par le rectorat qui ne sera pas nécessairement votre établissement de secteur.

Il conviendra de renseigner les différentes informations demandées et de vérifier avec une attention particulière :

- l'état civil et son orthographe, la date et le lieu de naissance
L'inscription à l'examen doit être conforme à votre pièce d'identité.
Ces informations sont modifiables à tout moment dans votre espace candidat de l'application Cyclades, en haut à droite de l'écran, rubrique : « [Modifier mon compte](#) »
- l'adresse électronique
Il est conseillé d'indiquer l'adresse électronique du responsable légal. Cette adresse électronique doit être valide jusqu'à la passation des épreuves et doit être consultée régulièrement.
L'application Cyclades et le service DNB du Rectorat vous contacteront et vous enverront les documents **exclusivement** sur cette adresse.
- l'adresse postale
Il est conseillé d'indiquer l'adresse postale du représentant légal et son nom sur la 2^o ligne de l'adresse, en précisant « **chez M. ou Mme ...** » **si** le nom du candidat est différent de celui du représentant légal chez qui il réside. En effet, des documents comme votre convocation vous y seront adressés.
- le numéro de téléphone
Ce numéro peut être utilisé par le Rectorat afin de vous contacter rapidement. Il est conseillé d'indiquer le numéro de téléphone du représentant légal.

2. INSCRIPTION DEFINITIVE

A l'issue de la pré-inscription, une confirmation d'inscription est automatiquement générée dans votre espace candidat Cyclades.

Si vous n'avez pas reçu votre confirmation d'inscription d'ici le **19 décembre 2025**, merci de contacter d'urgence le bureau du DNB de la DEC de Strasbourg par courriel à l'adresse ce.dnb@ac-strasbourg.fr.

La confirmation d'inscription doit être vérifiée soigneusement. En cas d'erreur constatée, **les corrections doivent être effectuées en rouge directement sur la confirmation**, accessible dans la partie « Mes documents » de votre compte Cyclades.

Votre inscription ne sera définitive que lorsque vous aurez **complété, signé** (par le candidat et un représentant légal), éventuellement modifié en rouge les erreurs et, **télécharger**, dans votre compte Cyclades, dans la partie « Mes justificatifs » la confirmation et les pièces justificatives demandées.

En cas de problème, veuillez contacter notre service uniquement à l'adresse ce.dnb@ac-strasbourg.fr.

Pour rappel :






- l'**identifiant** correspond à l'adresse électronique renseignée lors de votre inscription. Vous pouvez la modifier en cours d'année scolaire pour ne manquer aucune information du service des examens.
- vous devez retenir, par tout moyen à votre convenance, votre **mot de passe**. Le service du DNB **ne peut pas** vous le redonner ou vous le régénérer.

3. MODALITÉS D'ATTRIBUTION

A. Epreuves écrites

Le Diplôme National du Brevet est en année de réforme. Il convient que vous vous rendiez sur le site Eduscol (lien sur la page d'accueil de l'examen) afin d'en connaître précisément les modalités.

Chacune des 5 épreuves obligatoires terminales est notée sur 20 et dotée d'un même coefficient.

MATIÈRE	DURÉE	COEF.	CONTENU
 Français	3 h	2	1 ^{re} partie : • Exercices à partir d'un texte littéraire (compréhension et compétences d'interprétation, grammaire, compétences linguistiques) • Dictée 2 ^{de} partie : • Rédaction
 Mathématiques	2 h	2	1 ^{re} partie : • Exercices sur les automatismes, sans calculatrice 2 ^{de} partie : • Exercices de résolution de problèmes et de raisonnement
 Histoire-géographie et enseignement moral et civique (EMC)	2 h	1,5 (histoire-géo) 0,5 (EMC*)	• Analyse et compréhension de documents et de cartes, développement construit • Mobilisation des compétences de l'enseignement moral et civique
 Sciences	1 h	2	• Exercices portant sur deux des trois disciplines suivantes : physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre, technologie
 Langue vivante étrangère	1 h 30	2	

* Depuis juin 2025, le brevet est restructuré avec des notes séparées pour l'histoire-géographie et l'enseignement moral et civique (EMC), mais les deux matières restent regroupées au sein de la même épreuve d'une durée de deux heures.

Pour obtenir le brevet, l'élève doit avoir une moyenne finale au moins égale à 10/20.

B. Mentions possibles

ASSEZ BIEN
pour une
moyenne au
moins égale
à 12/20

BIEN
pour une
moyenne au
moins égale
à 14/20

TRÈS BIEN
pour une
moyenne au
moins égale
à 16/20

**TRÈS BIEN avec les
félicitations du jury**
pour une moyenne
au moins égale
à 18/20

4. AMENAGEMENTS D'EXAMEN

Pour les candidats souhaitant bénéficier d'aménagements d'examen, le dossier de demande d'aménagements d'épreuves sera à télécharger directement sur la page d'accueil de l'examen.

Cette demande doit être déposée au plus tard le 19 décembre 2025.

5. CALENDRIER DES ÉPREUVES

Date	Épreuve	Horaire
Vendredi 26 juin 2026	Français – 1 ^{re} partie (grammaire, compréhension, dictée)	9h00 – 10h30
	Français – 2 ^e partie (rédaction)	10h45 – 12h15
Lundi 29 juin 2026	Histoire-Géographie / Enseignement moral et civique	9h00 – 11h00
	Sciences (2 disciplines parmi PC, SVT, techno)	13h30 – 14h30
Mardi 30 juin 2026	Mathématiques	9h00 – 11h00
	Langue vivante étrangère (candidats individuels)	14h00 – 15h30

Pour le Recteur et par délégation,
Le chef de division des examens et concours



Youssef Lalliti